**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L’ENSEIGNEMENT**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D’ENSEIGNEMENT**

**LA VÉGÉTATION EN AUTOMNE/HIVER – SOINS AUX VEGETAUX LIGNEUX**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION**

|  |
| --- |
| **CODE : 12 60 12 U11 D1** |
| **CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 101** |
| **DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX** |

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2017,**

**sur avis conforme du Conseil général**

|  |
| --- |
| **LA VÉGÉTATION EN AUTOMNE/HIVER – SOINS AUX VEGETAUX LIGNEUX**  **ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION** |

**1. FINALITES DE L’UNITE D’ENSEIGNEMENT**

**1.1. Finalités générales**

Conformément à l’article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d’enseignement doit :

* concourir à l’épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
* répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l’enseignement et, d’une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2. Finalités particulières**

Cette unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant :

* de préparer, nettoyer, ranger son poste de travail,
* de supprimer des petits arbres / arbustes / arbrisseaux et souches,
* de réaliser les tailles d’entretien des petits arbres /arbustes /arbrisseaux ornementaux et fruitiers ;
* de relever des écarts / anomalies éventuels par rapport à un aspect de « bonne santé » des végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ;
* de soigner les blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ;
* de réaliser la maintenance de premier niveau du matériel ;
* de transmettre ses observations et toute information utile au responsable ;
* de respecter les règles professionnelles du métier.

**2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

* 1. **Capacités**

**En français,**

* lire et comprendreun message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :
* lire couramment, avec une prononciation correcte et en respectant les pauses de sens correspondant à la ponctuation ;
* répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites ;
* consulter des ouvrages de références familiers, tels que dictionnaires, annuaires, tables de matières ;
* s'exprimer oralement et par écrit :
* produire des énoncés variés (informatifs, narratifs, injonctifs, expressifs), au message simple mais clair ;

A l'oral, le débit sera fluide et la prononciation correcte.

L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation, les majuscules et l'écriture sera lisible.

**En mathématiques,**

1. savoir calculer :

* maîtriser le système de numération en base 10 ;
* opérer sur les nombres naturels et les décimaux positifs limités (addition, soustraction, multiplication, division) ;
* connaître les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10 ;
* prendre une fraction d'un nombre ;
* calculer un pourcentage d'un nombre ;

1. savoir structurer l'espace et ses composants :

* reconnaître et différencier les solides et les figures planes classiques ;
* calculer le périmètre et l'aire de ces figures planes ;
* calculer l'aire et le volume de ces solides ;
* dans un plan donné, construire une droite parallèle (perpendiculaire) à une droite donnée ;

1. savoir mesurer :

* mesurer et construire un angle à l'aide du rapporteur ;
* pratiquer les conversions de mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité, de masse, de durée, de monnaie et d'angle (cas simples).

**2.2. Titre pouvant en tenir lieu**

Certificat d’études de base (CEB).

**3. ACQUIS D’APPRENTISSAGE**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable :**

*Situation réelle « pratique » (intra ou extra muros) pour toutes les tâches ou par l’analyse de cas pour les observations d’anomalies et les soins aux blessures :*

*en disposant de la documentation appropriée (fiches techniques, fiche de travail, étiquettes, catalogues de produits, textes législatifs et réglementaires de la profession…), des différents équipements, des machines et de l’outillage adéquat,*

*sur base d’une fiche de travail reprenant les consignes écrites ou orales des tâches à effectuer,*

*en disposant des différents végétaux parmi lesquels les végétaux à tailler et du produit nécessaire au traitement des plaies importantes,*

*en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,*

*en développant des compétences de communication,*

* en ce qui concerne la cohérence de la démarche :
  + de décoder et d’appliquer les consignes utiles,
  + d’identifier les végétaux,
  + d’identifier et d’appliquer les techniques ou modes opératoires de tailles adaptées aux plantes,
  + de régler et d’utiliser adéquatement les machines et outils ;
* en ce qui concernela conformité de production :
  + de respecter lors de la taille des végétaux leur intérêt ornemental et/ou fruitier,
  + de relever les écarts éventuels dans l’aspect de « bonne santé » des végétaux,
  + de soigner de manière appropriée les plaies importantes,
  + de respecter les délais impartis pour l’ensemble des tâches ;
* en ce qui concerne le respect des règles :
  + de respecter les règles d’hygiène et de sécurité à l’égard du matériel, des produits, de la zone de travail et à son propre égard,
  + de respecter les règles de protection de l’environnement,
* en ce qui concerne l’adéquation de la communication :
  + d’utiliser de manière appropriée les supports de communication spécifiques à l’entreprise,
  + de transmettre au responsable les observations et informations à l’aide de la terminologie professionnelle ;
* de préparer, de nettoyer et de ranger le poste de travail et le matériel en assurant au minimum les opérations de maintenance de premier niveau
* de réaliser une taille d’entretien (à titre d’exemple : haie de 1,5m à 2m de hauteur, de minimum 6m de longueur, minimum 4 arbustes d’ornement de genres différents) ;
* de réaliser une taille fruitière (à titre d’exemple : 2 arbustes fruitiers et 2 petits fruits) ;
* de transmettre la fiche de travail complétée à la personne adéquate.

**Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

* la justification du choix du mode opératoire et du matériel utilisé,
* la précision du vocabulaire utilisé,
* le niveau d’organisation et des méthodes de travail,
* le niveau de qualité des gestes professionnels et du résultat obtenu.

**4. PROGRAMME**

L’étudiant sera capable:

*en disposant de la documentation appropriée (fiches techniques, fiche de travail, étiquettes, catalogues de produits, textes législatifs et réglementaires de la profession…), des différents équipements, des machines et de l’outillage adéquat,*

*sur base d’une fiche de travail reprenant les consignes écrites ou orales des tâches à effectuer,*

*en disposant des différents végétaux parmi lesquels les végétaux à tailler et du produit nécessaire au traitement des plaies importantes,*

*en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,*

*en développant des compétences de communication,*

* 1. **Horticulture : technologie**
* de décoder les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis, schéma, …) contenus (lieu, tâches,…) pour la préparation du poste de travail, des fournitures, des produits et des végétaux herbacés ornementaux, ligneux ornementaux, ligneux fruitiers pré-étiquetés ou pré-identifiés ;
* de décrire le matériel de travaux de maîtrise de la végétation et de soins aux blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers : types (matériel manuel et mécanique) dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d’utilisation ;
* de caractériser les consommables et les carburants par leurs types, leur dénomination, leur utilité, leurs caractéristiques, leur mode et conditions d’utilisation ;
* de décoder les fournitures de maîtrise de la végétation par leurs types (tuteurs, grillages, ficelles, ligatures, piquets …), dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d’utilisation ;
* de décoder les produits de soins des blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers par leurs types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d’utilisation ;
* d’expliquer les croquis / schémas d’entretien et d’aménagement paysager : définition, utilité, composants, symboles … ;
* de justifier la sécurisation de la zone de travail : définition, utilité, matériel et procédures (signalisation, protection …)
* de caractériser l’abattage / le dessouchage  par :
* la définition et ses objectifs,
* conditions météorologiques
* techniques : types, conditions d’application, nature et ordre chronologique des étapes
* matériel (manuel et mécanique) : types (bêche, tronçonneuses, broyeurs …),
* dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d’utilisation ;
* de préciser l’évacuation des déchets ligneux  par :
* matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d’utilisation
* techniques d’évacuation / de valorisation (compostage, paillage …) : types, conditions d’application, nature et ordre chronologique des étapes ;
* d’identifier les végétaux ligneux ornementaux (min 40 différents) et ligneux fruitiers (min 10 différents) à tailler par :
* types : arbres, arbustes, arbrisseaux, ornementaux et fruitiers
* dénomination (appellation vernaculaire – et latine pour les ornementaux)
* reconnaissance in vivo et sur base d’un échantillon représentatif du stade de phénologie utile aux travaux de taille d’entretien (automne/hiver)
* caractéristiques principales : intérêt(s) horticole(s), époque de floraison … dimension, forme, couleur (automne/hiver)
* modes d’identification / de marquages : objectifs, codes (types, signification …)
* d’expliquer la taille d’entretien des végétaux ligneux ornementaux et ligneux fruitiers par :
* définition,
* type de taille selon la saison (automne/hiver) et les objectifs poursuivis :
* tailles de floraison / de fructification / d’éclaircissage / d’ébranchage / de rabattage / de recépage / … pour favoriser l’intérêt horticole des végétaux ligneux
* ébranchage / éclaircissage / taille des haies, rabattage / recépage / … pour réduire / régulariser le volume des végétaux ligneux
* techniques : types, conditions d’application, nature et ordre chronologique des étapes
* matériel (manuel et mécanique) par leurs types (tronçonneuses, taille-haies, ciseaux, cisailles, broyeurs …), dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d’utilisation ;
* d’expliquer la nomenclature de végétaux herbacés ornementaux (min 40 plantes différentes)  et de végétaux ligneux ornementaux (min 40 différents) et ligneux fruitiers (min 10 différents)
* types pour les végétaux herbacés ornementaux : annuelles, bisannuelles, bulbeuses, vivaces, graminées
* types pour les autres : arbres, arbustes, arbrisseaux, ornementaux et/ou fruitiers
* dénomination (appellation vernaculaire – et latine)
* caractéristiques principales : intérêt(s) horticole(s), dimension, forme, couleur …
* d’expliquer les aspects de « bonne santé » des végétaux, visibles et facilement observables (croissance, état des tissus végétaux : coloration, absence de lésions, absence de ravages …) ;
* d’identifier les échantillons par :
* définition, types, objectifs
* caractéristiques : quantités, répartition …
* procédure : technique, matériel
* d’expliquer les soins aux blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers :
* types de blessures : plaies sur tissus ligneux ;
* types de soins : curetage, badigeonnage … ;
* conditions météorologiques ;
* techniques : types, conditions d’application, nature, époque et ordre chronologique des étapes ;
* matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d’utilisation ;
* produits commerciaux agréés : types, utilité, caractéristiques, dosage (calcul de surface, unités de mesure, règle de trois), conditions et mode d’utilisation ;
* les prescrits de la Phytolicence P1.
* d’expliquer le nettoyage du matériel de maîtrise de la végétation et de soins aux blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers par :
* les techniques : types, conditions d’application, nature et ordre chronologique des étapes ;
* le matériel : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d’utilisation,
* les produits : types, utilité, caractéristiques, conditions et mode d’utilisation
* de préciser le rangement du matériel, des consommables, des fournitures et des produits de maîtrise de la végétation et de soins aux blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers: procédures et prescrit de la phytolicence P1 ;
* d’expliquer la propreté de la zone de travail (esthétique, hygiène, respect de l’environnement …) : tri des déchets (types, mode de gestion), procédures et prescrit de la phytolicence ;
* de décoder les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma …), contenus (lieu, tâches …) pour sécuriser la zone de travail et le matériel restant sur le chantier, du vol ;
* d’expliquer la sécurisation de la zone de travail : utilité, matériel, procédures ;
* d’expliquer le matériel (manuel, mécanique) de travaux de maîtrise de la végétation et de soins aux blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers: types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d’utilisation ;
* de décoder les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma …), contenus pour la réalisation de la maintenance de premier niveau du matériel ;
* de définir les travaux d’entretien et de maintenance de 1er niveau du matériel de maîtrise de la végétation et de soins aux blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers :
* types (contrôles, réglages, graissage, lubrification, aiguisage, montage et démontage d’éléments,
* accessibles sans outillage spécifique …),
* fréquences, procédures, technique, matériel, produits, consignes (du constructeur, de l’entreprise) ;
* de caractériser la communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu, photos …), terminologie professionnelle ;
* de définir les limites d’intervention du Jardinier d’entretien pour les éléments relatifs :
* à la zone de travail, aux tâches à réaliser, (impétrants, imprévus, conditions pédologiques et/ou météorologiques …
* au matériel, aux consommables, carburants, fournitures, produits, plantes (quantités, aspects morphologiques et sanitaires des plantes …)

dans le cadre de la préparation, de l’amélioration du sol de la plantation de végétaux herbacés ornementaux ;

* de définir les règles de sécurité et hygiène prescrites par le Code du bien-être au travail (anciennement RGPT), la législation ;
* de caractériser les règles de sécurité :
* personnelle et collective : les EPI (gants, lunettes de protection …) et EPC spécifiques aux travaux réalisés,
* à l’égard du matériel : normes de constructeurs, notices d’emploi,
* à l’égard des produits : étiquetage et pictogramme de produits dangereux, notices d’emploi ;
* de préciser les interventions en cas d’accidents : principes élémentaires (veiller à la sécurité, établir le bilan de la victime, appeler les secours) ;
* de décrire les équipements de travail pour le travail en hauteur (échafaudages, échelles…) :
* types, caractéristiques, identification, constituants, classe
* conditions d’utilisation, principe de stabilité, charges admissibles
* mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d’objets - équipements de sécurité associés (EPI, EPC)
* mesures de prévention liées aux conditions météorologiques
* règlementation en cours sur l’utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur :
* principes généraux (prévention des risques de chute, mesures de sécurité en cas de changement des conditions météorologiques, conditions en matière de charges admissibles), droits et devoirs de l’employeur, du responsable montage / démontage, notice d’instruction …),
  + éléments spécifiques utiles au travail du Jardinier d’entretien
* d’expliquer les règles d’ergonomie et de manutention : principes de base adaptés aux travaux à réaliser ;
* d’identifier les règles de bonne pratique en matière de protection de l’environnement : tri et évacuation des déchets, utilisation rationnelle de l’eau, de l’énergie …
* d’identifier dans la législation en matière de produits phytopharmaceutiques Phytolicence P1 : les objectifs, les contenus importants).
* de caractériser l’approche par écosystème : définition, objectifs ;
* de décrire l’organisation du travail dans le respect des consignes.
* de déterminer la méthode pour respecter les délais impartis.
  1. **Horticulture : pratique professionnelle**
* de décoder les consignes (types et quantité de matériel, consommables, carburants à emporter) de travaux :
* de maîtrise de la végétation,
* de soins des blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ;
* d’identifier le matériel, les consommables, les carburants nécessaires aux travaux :
* de maîtrise de la végétation,
* de soins des blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ;
* de vérifier le bon état du matériel de travaux :
* de maîtrise de la végétation,
* de soins des blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ;
* de ranger le matériel, les carburants, les consommables de travaux et les emporter sur la zone en fonction :
* de maîtrise de la végétation,
* de soins des blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers (selon les quantités indiquées par le responsable) dans l’unité de transport (camionnette, remorque …) ;
* pour ce qui concerne les soins des blessures (végétaux ligneux ornementaux et ligneux fruitiers) et pour les travaux de maîtrise de la végétation :
* d’identifier les fournitures nécessaires ;
* d’identifier les produits nécessaires ;
* de ranger (selon les quantités indiquées par le responsable) les fournitures et produits dans l’unité de transport ;
* d’emporter les fournitures et produits sur la zone de travaux ;
* de décoder un croquis / un schéma d’entretien et d’aménagement paysager et de situer la zone de travail ;
* de repérer tout élément pouvant présenter un danger pour soi-même ou pour autrui (impétrants signalés, piquets béton, objets divers, habitations … tierces personnes, circulation routière …) ;
* d’appliquer les procédures appropriées de sécurisation ;
* de décoder les consignes (types et quantité de végétaux à supprimer)
* de repérer les marquages
* de tenir compte des conditions climatiques;
* pour les opérations et le matériel d’abattage / de dessouchage, de débitage / broyage :
* de régler, le cas échéant, les outils et machines ;
* d’appliquer les techniques appropriées ;
* de réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel ;
* pour les opérations et le matériel d’évacuation des déchets :
* de régler, le cas échéant, les outils et machines ;
* d’appliquer les techniques appropriées ;
* de réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel
* de décoder les consignes (types et quantité de végétaux à tailler);
* de grouper les plantes herbacées par lots de codes identiques ;
* d’identifier les végétaux ligneux ornementaux et ligneux fruitiers professionnellement significatifs pour l’entreprise (automne/hiver) ;
* de repérer les marquages ;
* pour la taille des végétaux ligneux ornementaux et ligneux :
* de réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel ;
* de régler les outils et machines de taille
* d’appliquer les techniques appropriées de taille en automne/hiver :
  + - pour favoriser l’intérêt horticole des végétaux ligneux ornementaux et ligneux fruitiers ;
    - pour favoriser la production fruitière des végétaux ligneux fruitiers ;
    - pour réduire / régulariser le volume des végétaux ligneux ornementaux et ligneux fruitiers
* d’observer l’aspect des végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ;
* de repérer les anomalies / écarts sanitaires des végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ;
* d’appliquer les prescrits de Phytolicence P1 ;
* d’appliquer la technique de prélèvement d’échantillons significatifs et d’utiliser le matériel approprié ;
* pour les soins aux blessures des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ;
* de régler les outils et machines ;
* de doser les produits commerciaux agréés ;
* d’appliquer la technique appropriée ;
* de réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel ;
* d’appliquer les techniques de contrôle et de réglages simples du matériel de maîtrise ;
  + d’appliquer les techniques de graissage et lubrification du matériel de maîtrise ;
* pour ce qui concerne le matériel de préparation, d’amélioration du sol et de plantation de végétaux herbacés ornementaux
  + d’identifier le matériel et les produits de nettoyage ;
  + d’appliquer la technique de nettoyage appropriée du matériel
  + d’appliquer les procédures de rangement du matériel, des consommables, des fournitures et des produits

dans le respect des consignes de l’entreprise ;

* d’identifier les différents types de déchets, de les trier et les évacuer ;
* de s’informer des consignes de sécurisation de la zone de travail ;
* d’identifier le matériel de sécurisation et d’appliquer les procédures appropriées de sécurisation de la zone de travail ;
* de s’informer des consignes d’entretien et de maintenance du matériel (manuel, mécanique) de maîtrise de la végétation et de soins aux blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ;
* d’appliquer les techniques de démontage et montage d’éléments accessibles sans outillage particulier ;
* d’appliquer les techniques de contrôle et de réglages simples et les techniques de graissage et lubrification du matériel de maîtrise de la végétation et de soins aux blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers
* d’utiliser les supports de communication spécifiques à l’entreprise ;
* de signaler toute observation, problème / difficulté … liés au matériel, aux consommables, aux produits, à la zone de travail … lors de travaux :
* de maîtrise de la végétation et de soins aux blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers,
* d’utiliser la terminologie professionnelle appropriée ;
* d’identifier les sources de danger (matériel, produits, zone de travail …) ;
* d’appliquer les mesures de protection individuelle et collective ;
* d’interpréter les consignes, notices d’emploi, étiquetages (pictogrammes …) ;
* d’appliquer les règles et consignes de sécurité spécifiques lors du transport (arrimage …), de l’utilisation, du stockage … du matériel et lors de l’utilisation, du stockage … des produits ;
* de réagir adéquatement en cas d’accident ;
* d’utiliser une échelle :
* d’(Dés)installer une échelle de manière sécurisée
* de manipuler du matériel non motorisé sur échelle dans le respect des règles
* d’utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage) :
* de consulter la notice d’instructions (risques, mode d’utilisation …) fournie par l’employeur / le responsable du montage / démontage
* de réaliser un contrôle visuel de l’échafaudage (stabilité, conditions d’utilisation, équipement de sécurité) avant utilisation
* d’utiliser l’équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant
* d’utiliser les EPI et EPC requis
* de manipuler du matériel motorisé sur échafaudage dans le respect des règles ;
* d’appliquer les règles de bonne pratique en matière d’hygiène et d’ergonomie et de manutention (port et transfert de charges, utilisation du matériel …) ;
* d’appliquer les règles de bonne pratique en matière de protection de l’environnement ;
* de respecter les interactions dans les écosystèmes ;
* d’appliquer la législation en matière de produits phytopharmaceutiques (Phytolicence P1)
* d’appliquer les règles de traçabilité (compléter le carnet de suivi) ;
* d’organiser le travail dans le respect des consignes ;
* de réaliser les travaux dans les délais impartis.

1. **CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Pour le cours de « Horticulture : pratique professionnelle » il est recommandé de ne pas dépasser quatre étudiants par poste de travail.

**6. CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L’expert devra justifier de compétences particulières issues d’une expérience professionnelle actualisée en relation avec la charge de cours qui lui est attribuée.

7**. HORAIRE MINIMUM DE L’UNITE D’ENSEIGNEMENT**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **7.1. Dénomination des cours** | **Classement** | **Code U** | **Nombre de périodes** |
| Horticulture : technologie | CT | B | 48 |
| Horticulture : pratique professionnelle | PP | L | 48 |
| **7.2. Part d’autonomie** | | P | 24 |
| Total des périodes | |  | **120** |